



L'Union des entreprises 35 veut construire l'avenir du territoire



HERVÉ KERMARREC,
PRÉSIDENT DE L'UE35

UN CHIFFRE

8 %
le taux de chômage
brétilien, un des plus
faibles de France

L'Union des entreprises 35 représente les dirigeants de toutes les filières sur tout le département. Elle veut favoriser la compétitivité et contribuer à l'attractivité du territoire brétilien.

Rencontre avec son nouveau président, Hervé Kermarrec et membre du conseil exécutif du Medef.

Quel est le rôle de l'Union des entreprises ?

L'Union des entreprises d'Ille-et-Vilaine est un syndicat patronal qui a pour vocation de représenter et de défendre les intérêts de nos adhérents. Elle représente aujourd'hui 21 branches professionnelles (métallurgie, bâtiment, plasturgie, hôtellerie...) de notre département.

Comment se concrétise votre rôle de représentation ?

L'Union des entreprises désigne des représentants patronaux (700 mandataires) afin de défendre l'intérêt de l'entreprise dans différentes institutions comme le conseil des prud'hommes, la Caisse primaire d'assurance maladie, l'URSSAF, l'Agence régionale de santé, la Caisse d'allocations familiale,

différents organismes dans la formation continue, le handicap et le logement...

Quelle autre mission mettez-vous à disposition pour les chefs d'entreprise ?

Via des journées thématiques ou encore des "newsletters", l'Union des entreprises d'Ille-et-Vilaine contribue à la formation et à l'information des dirigeants dans un certain nombre de domaines : le développement durable, le juridique, le social, les ressources humaines...

Accompagnez-vous les dirigeants dans leur quotidien ?

L'Union des entreprises permet aux dirigeants d'être plus proche des élus et des territoires. Elle est en mesure d'être un facilitateur auprès

Les cinq ambitions du projet UE 35 pour 2020

Promotion des territoires : promouvoir un lieu d'échanges et de concertation unique, mettre en place un guichet unique, créer une marque unique et élaborer une stratégie marketing commune entre les acteurs économiques, sociaux et politiques du territoire.

Compétitivité : construire un observatoire de la compétitivité, simplifier la vie des entreprises, valoriser nos métiers et ce qui nous distingue.

Mieux vivre ensemble : développer la relation de confiance élus/entreprises pour favoriser les conditions d'un territoire "business friendly".

Formation : développer les formations en alternance, associer les branches professionnelles aux lieux et parcours des formations, approfondir les liens existants entre les universités et les entreprises.

Dialogue social : rédiger avec toutes les parties prenantes une charte de dialogue social ; rénover, alléger, simplifier et adapter les codes du travail à la taille de l'entreprise.



Emmanuel Macron en visite lors d'une assemblée de l'Union des entreprises 35, l'année dernière.

des institutions (installation d'une entreprise, obtention d'un permis de construire...).

Quelle est la force de votre réseau ?

Le réseau de l'UE 35 est composé de 750 adhérents directs (3500 adhérents indirects via les branches que nous représentons). C'est loin d'être anodin. Notre réseau est suffisamment dense et puissant pour permettre dans tous les domaines d'activités de rencontrer et d'échanger lors de plus de 100 rendez-vous annuels (business café, le trophée de golf, les rencontres internationales).

Vous êtes récemment allés à Bruxelles...

L'Union des entreprises est partie à la rencontre des parlementaires européens. Environ 150 adhérents ont découvert et mieux compris le fonctionnement du Parlement européen et de la Commission européenne. En quelques années, nous nous sommes ainsi rendus dans 18 pays dont deux fois hors de nos frontières européennes (Dubai et Tunis).

Quel est l'objectif de ces visites ?

Notre objectif est de fédérer nos adhérents, de leur proposer de rencontrer des élus, des ambassadeurs, des parlementaires, des chefs

d'entreprises d'un pays pour que ceux-ci parlent de leur économie et facilitent pourquoi pas les exportations de chefs d'entreprise.

Quels sont les autres événements ?

Des dîners débats sont organisés trois fois par an. Le 27 novembre, nous avons reçu le gouverneur de la Banque de France. Ce fut un événement important, un moment éclairant et une chance extraordinaire pour nos adhérents qui en savent désormais plus sur le fonctionnement de cette institution.

Sans oublier vos assemblées plénières...

Ces assemblées sont des rendez-vous très importants de l'UE35. L'an passé, Emmanuel Macron nous avait rendu visite. Lors de notre prochaine assemblée, nous travaillerons autour de notre grand projet (voir notre encadré).

Quel regard portez-vous sur l'économie rennaise et brétilienne ?

L'Ille-et-Vilaine n'est pas dans les radars des entreprises qui veulent délocaliser ! Trop souvent, elles privilégient Nantes et Bordeaux pour installer leurs usines, leurs sièges régionaux, leurs bureaux. Et

pourtant, notre département est très attractif, dispose de nombreux atouts, notamment la ligne à grande vitesse.

Votre feuille de route est de le faire savoir...

Notre projet "UE 3.5 pour 2020" a la volonté de construire l'avenir du territoire. Il aura pour objet de faire savoir au plus grand nombre que nos territoires sont compétitifs et attractifs.

Comment faire pour que les entreprises s'installent sur nos territoires ?

L'Union des entreprises 35 travaille avec les élus à faire de notre territoire un département attractif. Les acteurs économiques et politiques doivent mettre en place tout ce qui est nécessaire pour que les nouvelles entreprises viennent s'installer sur notre département tout en veillant à l'épanouissement de celles qui sont déjà implantées.

Personne ne sera oublié...

Nous avons le souhait d'irriguer pas simplement l'économie métropolitaine mais toute l'économie brétilienne car si la métropole est forte, c'est l'ensemble des territoires qui le sera. Dans les années qui viennent, notre job sera d'aider les collectivités à rendre notre département plus visible et encore une fois plus attractif.

■ *Propos recueillis par Jean-Christophe Collet*

UNION DES ENTREPRISES 35

2 allée du Bâtiment • Rennes

Tél. : 02 99 87 42 97

Mail : ue35@ue35.fr

Site : www.ue35.fr